

JEAN-DIDIER URBAIN

Deuil, trace et mémoire

«Le mot monument au sens de tombeau a donc disparu de l'usage, sauf dans le vocabulaire des marbriers, et reste réservé au monument au mort, qui a bien la fonction propre qu'indique le mot; mais nous ne disons plus que le tombeau est un monument, parce qu'il est plus que cela, l'indice d'une présence, comme la partie visible d'un iceberg.»

M. Courtois, *Les Mots de la mort*, 1991

Au début du mois de septembre 1998, un avion de la Swissair s'est écrasé en mer au large de Halifax, capitale de la Nouvelle-Écosse. Aucun survivant. En ce genre de circonstances, il est désormais habituel que des équipes de soutien psychologique interviennent auprès des proches des victimes, familles et amis, confrontés à une perte d'autant plus traumatique qu'elle est non seulement soudaine mais *détraquée*, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire *dépourvue de traces*.

Patrizia Di Fiore,
Cimetière de Villaputzu, Sardaigne,
1997
© P. Di Fiore.

Pour la plupart de ces gens, cette perte ne laisse en effet derrière elle ni cadavres, ni signes, ni indices et, *a fortiori*, aucune sépulture possible. Comme dans tout deuil (mais l'instantanéité, la radicalité de l'événement et la violence de l'effacement en décuplent ici la difficulté), ce n'est pas seulement la mort de l'autre qu'il s'agit d'accepter. Ce qu'il faut intégrer, c'est *l'incertitude qu'introduit son absence dans la vie* – un flottement. Un ébranlement référentiel face à *une* mort invérifiable, une zone aveugle par où éclosent tous les fantômes de la mémoire.

Entre autres soutiens, les aides-psychologues ont ramassé à l'attention des endeuillés des petits cailloux sur la grève proche de la catastrophe : des fragments d'ailleurs *a priori* fort dérisoires mais, symboliquement, des traces, des tombeaux portatifs en quelque sorte, destinées à devenir des signes commémoratifs. Comme les souvenirs de voyage, ces signes ne font sens quant au deuil qu'en référence au lieu qu'ils évoquent.

Le lieu est essentiel au deuil. Il est essentiel aussi au monument funéraire. Un mort sans lieu, partout et nulle part à la fois, est un mort vagabond, un fantôme, un être incertain. Sans la localisation, la trace ne serait qu'un signe errant et l'épithète, comme l'atteste son étymologie (du grec *epi-*, « dessus », et *taphos*, « fosse, tombeau, sépulture »), ne vaut que parce qu'elle est d'abord une topo-graphie, une écriture déictique, désignant un lieu : celui du mort. Cette épigraphie dissipe l'incertitude en disant : « il est ici ».

Sans ce geste de fixation, le monument funéraire ne remplirait pas son rôle. Face au vide que laisse le cadavre introuvable, même le cénotaphe – tombeau du marin perdu en mer, du mineur enseveli, du soldat disparu au front – vise à instaurer une netteté en arrachant le disparu au flou de l'égarement. Au terme d'un rapatriement symbolique qui le relocalise, sa fonction magique ou incantatoire consiste à restaurer la présence du mort en arriant son souvenir à la réalité d'une trace, d'un lieu et d'un signe : à assimiler son absence à la présence d'un objet qui conteste la disparition du disparu, en assignant sa mémoire à résidence.

C'est jadis, en remplacement du cadavre absent du marin perdu en mer, la croix de cire inhumée ou déposée dans un reliquaire à Ouessant. C'est déjà, treize siècles avant notre ère, le *colossos* grec, pierre anthropomorphe ensevelie en lieu et place du corps du guerrier mort loin de chez lui – un substitut qui, selon Jean-Pierre Vernant, en remontant à la lumière pour se ficher en terre, deviendra monument en se faisant stèle ¹. Le monument funéraire procède ainsi d'un double besoin de substitution et d'installation, d'une cérémonie du retour du défunt dans le giron social ou familial, d'un rite apai-

1. Cf. J.-P. Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Maspero, 1974, tome II, pp. 66-67.

sant le sentiment de perte mais conjurant aussi la peur de cet autre retour, incontrôlable, engendrée par l'incertitude : celle du revenant, du mort errant, sans lieu ni frontière.

Revenons à la catastrophe de Halifax, sur la grève aux cailloux. Certains proches des victimes s'y sont rendus. Parvenue sur les lieux, une femme déclara : « Maintenant, je sais où elle est. Elle voulait venir en Suisse parce que c'est joli ; mais ici aussi, c'est joli. Maintenant, *je sais où elle est* » – et elle semblait apaisée par cette certitude.

La mort et le monument

Avant de renvoyer aux ouvrages d'architecture ou de sculpture archéologiques, puis au monument historique, expression employée par l'archéologue Aubin Millin en 1790, qui se répandra ensuite à l'époque de Guizot, « monument » renvoie d'abord à « tombeau ». Attesté au XIII^e siècle, « tombeau » est dérivé de « tombe », apparu vers 1130. Via le latin *tumba* (IV^e siècle), lui-même emprunté au grec *tumbos*, « tombe » désigne d'abord le monticule résultant d'une inhumation : la bosse produite par l'ensevelissement d'un corps dans une fosse. Tout comme, en moyen irlandais, le vocable *tomm* signifie « petite colline », il semble que ce mot soit issu d'un radical indo-européen commun, ^o*tu-bh*, qui exprime l'idée d'excroissance, de gonflement. Cette racine serait à l'origine de *tuber* en latin, qui a donné « tubercule », et du verbe *rumere* (gonfler), qui a donné « tuméfier », « tumeur » et « tumulus »². « Tombeau », qui désigne le monument superposé à la tombe, renvoie alors à un objet et à une opération technique et symbolique : de la fosse à la bosse, c'est la pérennisation d'un gonflement, la solidification sémiologique d'une protubérance, trace périssable d'une sépulture, soluble à la pluie et au vent.

De là à conclure qu'un monument funéraire n'est jamais que la pétrification d'une tuméfaction, un substitut durable à un gonflement éphémère, dont la fonction principale est de nier la mort et les effets du temps, il n'y a qu'un pas. Le franchir, c'est réduire la valeur de la trace conservée à une illusoire opération prothétique, encombrante de surcroît. Edgar Morin a écrit que les tombeaux sont des « verrues monstrueuses qui prolifèrent sur la vie humaine », ajoutant que « cette formidable solidification pathologique » nous dit « clairement les ravages que provoque la présence cancéreuse de la mort³. » L'image de la tumeur, une fois encore.

À compter du début du XIX^e siècle, ces « verrues » s'accroissent. Devenues

2. Les informations étymologiques et historiques ici évoquées proviennent principalement du *Dictionnaire historique de la langue française*, dirigé par A. Rey, Dictionnaire Le Robert, 2 volumes, 1992.

3. E. Morin, *L'Homme et la mort*, Le Seuil, 1970 (1951), p. 26.

signes d'une pratique de masse, elles se concentrent, se regroupent, s'additionnent et comme elles durent, elles étendent leur territoire. C'est le cimetière moderne qui, de *campo santo*, devient *cimitero monumentale* en Italie et, en France, est rebaptisé « nécropole » au début des années 1830 – époque où Ludovic Vitet et Prosper Mérimée furent nommés inspecteurs généraux des monuments historiques.

C'est le cimetière moderne, c'est-à-dire une statuaire – avec ses cippes et ses néo-gisants – et une architecture volumineuse – avec ses mausolées, ses chapelles et ses pyramides : un urbanisme de la mort dont la concentration conduit à une densité monumentale qui concurrence celle du musée. À l'horizon, liées au spectacle de l'accumulation, se profilent la crainte de l'encombrement, l'angoisse de l'archivage monumental des morts comme étouffoir de la société des vivants et, bientôt, la remise en cause d'une culture de la trace écologiquement envahissante. En 1918, Gustave Le Bon n'écrit-il pas, dans ses *Pensées brèves*, qu'il « ne faut pas que [la] puissance [des morts] soit trop tyrannique, car ne pouvant progresser, ils tendent à paralyser le progrès⁴ » ? Trop de mémoire menacerait l'avenir, et trop de monuments étoufferaient la vie...

Culture matérielle de la mort et contre-culture de la trace

En France et en Europe, l'idée fera son chemin. Du congrès de Padoue de 1869 en faveur de la crémation à la première incinération officielle au Père-Lachaise à Paris en 1889, une contre-culture de la trace s'esquisse. Le cimetière est considéré par certains comme un système mémorial saturé et obsolète⁵. Avec la renaissance du crémâtisme, portée par des arguments anticléricaux mais aussi et surtout hygiénistes, c'est non seulement un dogme religieux et une tradition qui sont remis en cause mais aussi la clé de voûte de l'imaginaire de la monumentalité funéraire de l'époque : la référence au corps. Tout s'organise autour de lui, à partir du fantasme de sa conservation. Qu'on le détruise et tout s'écroule : le signe monumental n'est plus adéquat à son référent.

Notons toutefois, au même moment, l'échec du projet du baron Haussmann : celui d'une nécropole géante située à Méry-sur-Oise, à vingt-cinq kilomètres au nord-ouest de Paris, visant à vider Paris des sites funéraires à nouveau enclavés dans la ville. Plus de mille hectares seraient nécessaires à sa réalisation : il est définitivement abandonné en 1862. Cette translation des ci-

4. G. Le Bon, *Hier et demain - Pensées brèves*, Flammarion, 1918.

5. Cf. le pamphlet de L. Vafflard, *Plus de fosse commune!!! Le cimetière de l'avenir, Méry-sur-Oise*, Paris, 1864.

metières intra-muros hors de la capitale était, elle aussi, portée par l'idéologie hygiéniste et relevait d'une politique d'assainissement et de restructuration de la ville cherchant à évacuer, des égouts à la nécropole extra-muros, tous les déchets, « qu'ils soient cadavres, ordures, excréments, eaux souillées ou prolétaires ⁶ » – cela afin d'effacer du visage radieux de la cité toutes les traces référant à autre chose qu'à la vie, la santé, la joie et la prospérité. Dans cette optique, on préfère le naturalisme de *La Danse* de Carpeaux sur la façade de l'Opéra (1869) à la monumentalité paysagère mais funèbre de la colline de Ménilmontant et du plateau de Charonne – espace de l'ultime extension du Père-Lachaise qui eut lieu en 1850.

Seulement voilà, les positivistes mirent en avant que le cimetière est « l'une des institutions fondamentales de toute société quelconque » ; que sans lui « Paris ne serait plus une ville et la France serait décapitée » ; que le culte des morts est un intérêt civique de premier ordre ; que la fonction d'agrégation sociale et le sentiment de filiation qu'entretient chez les citoyens ce lieu de mémoire le rendent tout aussi utile à la cité que le temple, le théâtre, la bibliothèque ou le musée ⁷. À la suite de cette contestation contre « la déportation et l'abandon des morts ⁸ », et après dix-huit ans de débat (de 1864 à 1882), on renonça finalement au projet de Méry pour choisir une voie moyenne : la construction de nouveaux cimetières à la périphérie de la ville (décision également encouragée, il faut le dire, par des raisons économiques).

C'est pourquoi le Père-Lachaise est toujours dans Paris. Voué depuis cette époque à un destin muséal, il est aujourd'hui visité par près de deux millions de touristes par an – ce qui le place à la trente et unième position des quarante sites français les plus visités, devant la basilique Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, la dune du Pilat, la cathédrale de Reims ou le Pont du Gard ⁹.

La culture antimémoriale s'est affirmée à travers un certain prosélytisme crémationniste, adepte d'une sémiologie funéraire minimaliste, voire inexistante. La propagation géographique et historique de la crémation en Europe sera successivement déterminée par la religion et par l'urbanisation ¹⁰. En 1967, la Fédération anglaise de crémation fit valoir que, grâce au procédé (devenu majoritaire en Grande Bretagne ou en passe de l'être), l'Angleterre avait économisé la superficie de 600 terrains de football ! Cet argument – prônant une pratique funéraire antimémoriale et quasi immatérielle – se diffusera et se codifiera sous la forme de diverses devises : « La terre aux vivants », « Garder le sol pour les vivants » ¹¹... Et bien des crémationnistes, dénonçant les « abus territoriaux » des morts et les excès monumentaux des nécropoles contemporaines, de se déclarer favorables à la disparition des cimetières.

6. F. Bertrand, *Une ville des morts : le projet de Méry-sur-Oise*, UPA de Paris-Belleville, 1991, p. 79 (mémoire d'architecture non publié).
 7. *Ibidem*, p. 36.
 8. Cf. L. Pagès, *La Déportation et l'abandon des morts. Le cimetière de Méry-sur-Oise*, Paris, 1875.
 9. *La France touristique*, dossier de *L'Expansion*, spécial été, n° 578, juillet-août 1998, p. 35.
 10. À ce propos, voir J.-D. Urbain, *L'Archipel des morts*, Payot, 1998, postface p. 261 et suivantes.
 11. Devises de la Fédération française de crémation.

De Lilliput à Gulliver : les voies de la résistance

Qu'en est-il dans les faits des conséquences de la crémation sur la culture matérielle de la mort ? Induit-elle inéluctablement une disparition de la trace et, partant, de la tradition monumentale ? En réalité – n'en déplaise aux militants de la dissipation¹² – la crémation ne détruit pas le désir de trace ou le besoin de monument, mais elle transforme leur expression en modifiant leur référence. Du cadavre à la cendre, le culte séculaire des morts passe d'un langage métaphorique (fondé sur la similarité entre corps et monument) à un langage métonymique (fondé sur la contiguïté entre les restes cinéraires et leur représentation symbolique). Cela change tout quant à la traduction matérielle de la présence des morts, mais rien quant au goût de l'archivage. Le désir de trace demeure, mais la monumentalisation prend désormais la forme de la condensation et de l'expansion.

La condensation relève d'une stratégie de miniaturisation. Une des manifestations les plus évidentes de cette sémiologie de la réduction funéraire est l'apparition récente du « minitombeau » ou de la « demi-tombe », comme on dit en Belgique – pays catholique dont le taux de crémation est passé en vingt ans de moins de 4 % (en 1978) à près de 30 %. Ces sépultures réservées aux inhumations d'urnes sont des monuments syncrétiques en ce qu'ils intègrent, tout en changeant d'échelle, la nouveauté de la pratique crématoire à une gestualité ancienne : celle de la mise au caveau.

Sans parler du columbarium (formule monumentale ancienne de plus en plus désaffectée : 6 % seulement des Français incinérant leurs morts choisissent cette solution) ou de l'incorporation des cendres au tombeau de famille (mêlant urnes et cercueils), des formes nouvelles sont apparues : en France, la « dalle japonaise » au jardin du souvenir, plaque circulaire déposée sur le lieu exact de dispersion ; en Angleterre, le rosier, remplissant la même fonction mais rompant avec une conception minérale du monument.

L'expansion relève, quant à elle, d'une stratégie de déplacement du corps au décor – tout comme en peinture, la vanité s'est déplacée du XVII^e au XVIII^e siècle de l'os au vestige, du crâne à la ruine. Cette stratégie de la dispersion hors du cimetière n'induit littéralement rien au niveau des formes visibles, mais elle provoque une *sanctuarisation clandestine* des sites publics ou sauvages, espaces bâtis ou naturels, lieux confidentiellement reconvertis en monuments paysagers commémorant le défunt – soit métonymiquement (il aimait s'y promener, y pêcher, y lire), soit métaphoriquement (ce lieu, cette île, cette mer ou cet arbre lui ressemblent). En dépit des aléas histo-

12. En référence à P. Virilio, *Esthétique de la disparition*, Balland, 1980 - expression qui est déjà le titre d'un article du même auteur, paru dans *Traverses*, n° 7, 1977, Maquiller.

riques et des transformations techniques des usages, elles suffisent à montrer, outre la persistance du lien entre mort et monument, que le désir de trace demeure et résiste, même subrepticement, aux tentatives d'abolition des coutumes.

Entre le complexe d'Orphée et celui d'Empédocle

D'un point de vue anthropologique, tout est là : dans ce recours à la trace, qu'elle soit micro ou macro-monumentale. Peut-on en faire l'économie ? Est-il vrai, comme le disent les crématistes les plus convaincus, que « le seul tombeau souhaitable est le cœur des vivants » ? Comme le souligne Antoine Prost, « si la République n'est pas vivante dans le cœur des citoyens, l'enseignement est stérile, et la célébration factice [...]. C'est ce qui arrive aux monuments aux morts et aux cérémonies du 11-Novembre ¹³ ». Mais le cœur est faillible. C'est un monument périssable, qui expose la transmission du souvenir à ses moindres défaillances.

En général, ce sont les morts maudits, moralement *encombrants*, qu'en ultimes représailles la société prive de trace. Les morts sont-ils aujourd'hui devenus encombrants ? Possible. Pourtant, on résiste encore à la tentation de supprimer toute trace. Parce qu'il y a, dans l'imaginaire collectif, un affrontement. Celui qui oppose le désir de garder à soi le mort ou le passé et celui d'en finir avec eux. J'appellerai le premier le complexe d'Orphée, que détermine un rêve de rétention des morts ; et le second, le complexe d'Empédocle, que détermine un rêve de dématérialisation totale. En fait, ni l'un ni l'autre ne sont satisfaisants et l'on sait les pathologies du deuil qu'ils suscitent – psychose hallucinatoire de permanence ici, culpabilité morbide et sans fin là, quand la dispersion des cendres est vécue comme une seconde mort. D'ailleurs, réinventant le cénotaphe, nombre de personnes après la dispersion conservent chez elles l'urne vide.

Quant au « travail du deuil », en marge de ces fantasmes de rétention ou de liquidation, la trace funéraire paraît inévitable, au moins dans notre culture, parce qu'elle est un lieu et un signe. Certains dénoncent la monumentalité funéraire comme une vanité prothétique – ce qui n'est pas totalement faux à la vue de certaines ostentations. Mais que cette fonction n'en masque pas une autre, essentielle. Prothétique, le monument funéraire est aussi et d'abord un objet *transitionnel* – au sens que Winnicott donne à ce terme ¹⁴. C'est un objet instaurateur de frontière qui, articulant le dehors et le dedans,

13. A. Prost, « Les monuments aux morts », in *Les Lieux de mémoire*, sous la direction de P. Nora, tome I, Gallimard, 1984, p. 222.
14. D. W. Winnicott, *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Gallimard, 1975, pp. 7 et suivantes.

l'intérieur et l'extérieur, l'ici et l'ailleurs, l'actuel et l'autrefois, produit un espace intermédiaire grâce auquel s'effectue la transformation graduelle du chagrin en mémoire – autre stade du deuil, celui intériorisé de la conscience du passé. Au fil de ce travail personnel (celui du renoncement intime à un désir désormais privé de son objet), le monument funéraire, comme l'objet décrit par le psychanalyste, est « voué à un désinvestissement progressif ». Les années passant, perdant sa signification première de substitut du corps absent, il n'est pas tant oublié qu'accepté, comme signe d'une rupture et d'une continuité entre la mort et la vie, le passé et le présent, le moi et le non-moi. Le monument funéraire, une prothèse sur le souvenir ? Soit, mais il est d'abord la symbolisation matérielle d'une interface grâce à laquelle la perte initiale se convertit peu à peu en une histoire. Et puisque le lieu de cet objet, le cimetière, est aussi un espace de socialisation du souvenir, comme support de transmission de la mémoire, il conserve cette qualité transitionnelle au niveau collectif – ce que les positivistes avaient bien compris en réclamant le maintien des cimetières dans la ville.

Contentons-nous, pour conclure, de constater la résistance de la culture de la trace au projet dissipatif. Au demeurant, celui-ci est-il seulement possible ? Le mythe d'Empédocle nous apprend qu'après que le philosophe se fut jeté dans le cratère de l'Etna, le volcan rejeta une de ses sandales, preuve qu'il est difficile de disparaître sans laisser de trace... Au regard des récentes évolutions des usages, il semblerait qu'entre Orphée et Empédocle, une troisième voie se dessine : renonçant au désir de rétention absolue de l'un et au désir d'effacement total de l'autre, cette voie préfère traduire au lieu de garder, et réduire au lieu de détruire. Pensant aux cailloux ramassés sur la grève de Halifax, j'appellerai volontiers cet autre complexe celui du Petit Poucet – qui inventa un langage métonymique, une sémiologie mnémotechnique pour ne pas oublier son chemin et en conserver la trace ou le tracé. Reste à savoir si cette transformation de la sémiologie funéraire, qui tend soit à se replier dans l'espace privé, soit à se répandre en pleine nature à l'insu de la société, en s'émiettant en systèmes archivistiques particuliers tournés vers le secret, soit encore, avec les bijoux cinéraires, à nomadiser les morts en rendant leurs restes portatifs, ne conduira pas à remettre en cause pour de bon le dispositif monumental, collectif et public, inauguré au début du XIX^e siècle et, partant, sa fonction.

Jean-Didier Urbain est professeur de sociologie à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Il a notamment publié *L'Archipel des morts* à la Librairie Plon en 1989.

Christian Boltanski,
La réserve des Suisses morts,
1991
© Boltanski / ADAGP.